

Mercredi 16 octobre 2024



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la *ministre* SCHMIDT

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N° 28) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)*

M. le *ministre* SALA

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 35) — *Loi sur le protecteur des aînés/The Seniors' Advocate Act*

M. le *ministre* BUSHIE

(N° 40) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur l'aménagement du territoire/The City of Winnipeg Charter Amendment and Planning Amendment Act*

M. BALCAEN

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M^{me} COOK

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la désignation de bénéficiaires (régimes de retraite, d'épargne et autres)/The Beneficiary Designation (Retirement, Savings and Other Plans) Amendment Act*

M^{me} STONE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M. PERCHOTTE

(N° 215) — *Loi modifiant le Code de la route (dépassement des véhicules sur l'accotement)/The Highway Traffic Amendment Act (Passing Vehicle on Shoulder)*

M^{me} DELA CRUZ

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (plébiscites sur la fermeture permanente de salles d'urgence)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Plebiscite Before Permanent Emergency Room Closure)*

M. WOWCHUK

(N° 220) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*

M. BALCAEN

(N° 222) — *Loi sur le contrôle des machettes/The Machete Control Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

M^{me} COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M^{me} HIEBERT

M. JACKSON
M. JOHNSON
M^{me} LAMOUREUX
M. NARTH
M. NESBITT
M. PERCHOTTE
M. SCHULER
M. WHARTON
M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(72 heures et 59 minutes)
(enceinte — Conseil exécutif)
(salle 254 — Justice)
(salle 255 — Éducation et Apprentissage de la petite enfance)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N^o 26) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N^o 39) — *Loi sur la réglementation des armes à lame longue/The Long-Bladed Weapon Control Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.

(M^{me} la *ministre* FONTAINE)

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba affirme son engagement envers l'appel au cessez-le-feu immédiat dans la guerre opposant Israël et Gaza pour contrer la crise de famine.

(ouvert)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M^{me} COMPTON — Un avenir meilleur pour les soins de santé au Manitoba

25. Attendu :

que le précédent gouvernement provincial conservateur, qui a manqué à son devoir envers les Manitobains, a sabré les services de soins de santé au Manitoba, a exacerbé la pénurie de médecins et a miné l'accès aux soins de santé primaires;

que ce même gouvernement a ignoré les travailleurs de la santé de première ligne et leur a manqué de respect, qu'il a congédié 500 infirmières et infirmiers et qu'il y a eu beaucoup de démissions pendant qu'il était au pouvoir;

que les répercussions de son démantèlement systématique du système de santé manitobain se feront sentir encore longtemps et qu'il faudra des années pour redresser la situation;

que le présent gouvernement provincial a investi pour réparer les dommages causés au système de santé manitobain et qu'il a augmenté d'un milliard de dollars le financement de la santé;

que les Manitobains ont élu le Nouveau Parti démocratique pour rebâtir le système de santé au Manitoba;

que le présent gouvernement provincial a rencontré des travailleurs de la santé de première ligne dans les hôpitaux lors de sa tournée « À l'écoute des travailleurs de première ligne »;

que le présent gouvernement provincial a embauché 873 nouveaux travailleurs de la santé dans le secteur public et qu'il a commencé à combler la pénurie de médecins créée par le précédent gouvernement provincial conservateur,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba soit exhortée à applaudir les efforts que déploie le présent gouvernement provincial pour atteindre son objectif d'embaucher 1000 nouveaux travailleurs de la santé cette année.